

Ghosn plus PDG de
Renault en 2018 ?
Encore un faux
départ !

l'étincelle

Technocentre Renault Guyancourt

pour la construction d'un parti des travailleurs communiste révolutionnaire

Bonne année 2018
Et tous nos vœux
d'Augmentation
Générale des Salaires

mardi 16 janvier 2018

Rupture conventionnelle collective : Les étranges de Macron au patronat

Le 8 janvier, Pimkie et PSA ont annoncé vouloir profiter des décrets d'application des ordonnances publiés le 22 décembre, en utilisant la Rupture conventionnelle collective, nouvelle arme pour supprimer des milliers d'emplois sans avoir à justifier d'une raison économique, élaborer un plan social, proposer des reclassements. Le premier comptait faire ainsi sans embrouille plus de 700 suppressions d'emplois, le second en annonce 2 200. Sacré cadeau fait par le gouvernement au patronat que cette nouvelle loi.

Cette procédure de *Rupture conventionnelle collective* vient après le « succès » de la *Rupture conventionnelle individuelle* créée en 2008 par Sarkozy, qui a déjà précipité au chômage près de trois millions de salariés. Huit fois sur dix cette rupture individuelle prétendue volontaire a été initiée par l'employeur, imposée à coups de chantages divers, voire de harcèlement.

Le gouvernement avait proposé aux patrons cinq modèles de lettre de licenciement individuel leur garantissant d'être dans les clous juridiques. Pour la nouvelle loi, l'administration du travail sera chargée d'homologuer les futures ruptures collectives pour qu'elles soient applicables à tous les salariés sans risque juridique pour les patrons !

Les volontaires, désignez-vous

Pimkie, chaîne de magasins d'habillement, a été la première entreprise à annoncer la mise en œuvre d'une *Rupture conventionnelle collective*, même si elle a dû faire marche arrière devant le refus des syndicats, et revenir à un « plan de départs volontaires » avec le même nombre de suppressions d'emplois. Pimkie, propriété de Mulliez (une des plus grosses fortunes de France, environ 40 milliards d'euros, propriétaire d'Auchan), c'est plus de 700 magasins dans le monde, une centaine en France. Et c'est en prétextant un déficit que Pimkie veut supprimer 10 % des emplois en Europe.

Le groupe PSA, quant à lui, a réalisé en 2016 un bénéfice record de 2,15 milliards d'euros après avoir supprimé 25 000 emplois sur 5 ans, essentiellement au moyen de « plans de départs volontaires ». Il en prépare donc 2 200 de plus : 900 « congés seniors » et 1 300 dans le cadre de cette Rupture collective. Et PSA espère obtenir l'accord d'une partie des

syndicats, dont certains ont déjà déclaré qu'ils y étaient favorables, la direction prétendant créer 1 300 nouveaux emplois, grâce à la souplesse que lui accorde cette nouvelle façon de licencier.

Que vaut une telle promesse ! Quand on sait que sur certaines chaînes de production les intérimaires représentent déjà 90 % des effectifs, l'objectif serait tout d'abord de remplacer le maximum des travailleurs en CDI par des intérimaires, pour flexibiliser davantage l'emploi.

Licenciements lowcost

Cette combine des *Ruptures conventionnelles collectives* est une porte de plus ouverte aux suppressions d'emplois sans entrave. Et si les primes de départ ne peuvent être inférieures au minimum légal, elles seront bien moins élevées que dans les PSE : c'est le licenciement à très bas coût.

Macron avait présenté sa loi comme devant faciliter la vie des patrons de très petites entreprises : on voit que ce sont d'abord de grandes entreprises qui se précipitent pour l'utiliser.

La publication des décrets d'application des ordonnances ne met pas fin pour autant aux luttes, malgré la passivité des confédérations syndicales. Avec des victoires dans des hôpitaux, dans le nettoyage, la restauration... et même chez les « micro-entrepreneurs » ubérisés de Deliveroo.

Les attaques programmées contre les chômeurs et les migrants, celles sur la Sécurité sociale, la baisse du pouvoir d'achat, la hausse de la précarité et du chômage ne peuvent pas rester sans riposte. Cinquante ans après mai 1968, que celle-ci s'organise au plus vite et devienne lame de fond, tel est notre vœu pour 2018 !

2018 : nos bonnes résolutions

2017 aura été une nouvelle année de hausse des ventes de Renault en France. Dans un communiqué, la direction annonce même que « *le groupe Renault réalise sa meilleure année commerciale depuis six ans* ». La baisse des ventes en France et en Europe avait servi de prétexte pour imposer, en 2013, un accord de compétitivité avec blocage des salaires, perte de milliers d'emplois et accroissement de la charge de travail. Cet accord, et celui qui a suivi début 2017, ne sont pour rien dans la reprise des ventes, tant le marché automobile est cyclique.

En 2018, la direction ne pourra pas avoir ce prétexte. L'Augmentation Générale des Salaires (AGS), c'est maintenant !

Une vraie/fausse aghosnie

D'après le journal Les Echos, Carlos Ghosn s'apprêterait à laisser sa place de PDG de Renault en mai 2018. Le journal privilégie une succession « en famille » et cite les noms de Bolloré, Mueller ou Koskas, mais il n'exclut pas un « *outsider total* » venu de l'extérieur. Mais Ghosn resterait président de Renault, comme il l'a fait chez Nissan il y a quelques mois, et surtout le chef de l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi. Quant à son successeur à la tête de Renault, que fera-t-il pour s'illustrer : une énième réorganisation, de beaux discours, une tournée des popotes... ? Bref, pas de changement en perspective.

Chauffe Marcel !

Mercredi 3 janvier, une cinquantaine de chauffeurs de VTC se sont invités à Mercedes-Daimler à Rueil puis à Renault à Guyancourt. Ils protestaient contre les plateformes de VTC (et leurs propriétaires comme Mercedes, avec « Chauffeur Privé », ou Renault, avec « Marcel ») qui les exploitent pour 4 euros de l'heure ou les radient arbitrairement. Les chauffeurs ont réussi à pénétrer dans les halls de l'Avancée et de la Ruche, ou à l'aide de mégaphone et d'affiches, ils ont rappelé qu'ils ne sont pas prêts à accepter « l'esclavage moderne ». Ils ont raison.

Délai de grâce

A peine annoncé pour mai 2018, le déménagement de la Supply Chain à Vélizy est déjà décalé à « fin août, début septembre ». De toute façon, personne n'est pressé. Et le décaler sine die, c'est possible ?

Les comédiens

Renault s'est offert vendredi dernier un petit coup de pub avec la visite surprise de Charles Aznavour à l'usine de Flins. Il faut dire que Flins, c'est un peu la Bohème avec parfois 80 % d'intérimaires précaires sur chaîne. De quoi chanter tous en cœur : « *Emmenez-moi Au bout de la Terre, Il me semble que la misère Serait moins pénible au soleil* ».

Le 39.12, c'est pas Versailles

La galère continue pour ceux qui viennent au TCR en transport en commun. Pas étonnant : la fréquentation augmente, particulièrement sur la ligne 39.12 (Versailles/Technocentre) avec 50000 usagers par mois, soit 2500 par jour (Aller-Retour). Mais le nombre de bus n'augmente pas. Et si en 2018, on arrêtait de se faire rouler ?!

Panne de confiance

Mardi dernier, bug général du système de badgeage ! Les salariés en Horaire Variable ont découvert le lendemain que leur compteur était négatif de 14 ou 15h pour cette journée. Une nouvelle panne qui fait douter de plus en plus de la fiabilité du système. Par contre, l'écrêtage des compteurs au 31 décembre a bien marché, merci pour lui... et pour la direction qui fait ainsi disparaître chaque année des milliers d'heures travaillées non payées.

La solidarité, ça décape !

Le salarié de PEI menacé de licenciement à l'usine Renault de Cléon a finalement été réintégré. Une victoire obtenue grâce à la solidarité de ses collègues de PEI et de Renault, qui se sont mobilisés pour le soutenir par des collectes et des pétitions, et l'ont accompagné à son entretien préalable. La preuve que des patrons peuvent reculer.

La Souterraine Imposture

Une centaine d'ex-salariés de GM&S, qui contestent la validité du Plan de Sauvegarde de l'Emploi, étaient jeudi devant le tribunal administratif de Limoges. Celui-ci a finalement demandé à l'Etat de valider le PSE d'ici 15 jours. 156 salariés ont été licenciés en septembre dernier sur 277. Quant à ceux qui restent, leur avenir est incertain : l'usine, rachetée sous le nom de La Souterraine Industry (LSI,) tourne au ralenti. Les promesses de commandes de Renault et PSA ont visiblement fait long feu.

Toujours pas d'immunité ouvrière

Lundi 15 janvier, trois militants CGT de Ford Blanquefort étaient convoqués par le tribunal correctionnel de Paris. Ils faisaient appel de leur condamnation à des amendes avec inscription au casier judiciaire. Lors du salon de l'auto de 2012, ils auraient abîmé le capot d'un véhicule du stand Ford, alors envahi par des centaines de salariés en lutte. Mais le casseur, c'est bien Ford qui menace toujours de fermer l'usine. Le tribunal avait condamné cinq salariés, dont Philippe Poutou, le candidat du NPA qui dénonçait lors des élections présidentielles, l'absence d'*« immunité ouvrière »*, alors que des politiciennes comme Marine Le Pen disposent d'une immunité parlementaire. Le combat des Ford continue : contre ces condamnations et la fermeture !